

*« Jésus, nous le croyons,  
est mort et ressuscité ;  
  
de même,  
nous le croyons aussi,  
ceux qui se sont endormis,  
  
Dieu, par Jésus,  
les emmènera avec lui. »\**

---

\*Saint Paul,  
1<sup>ère</sup> Lettre aux Thessaloniens, chapitre 4 verset 14

**La communauté chrétienne  
se tient à vos côtés**



***Vous venez de perdre un proche***

**L'Église vous accueille  
et vous accompagne  
en ce temps de deuil**

**QUE DONNER  
À L'ÉGLISE ?**

# *Nous sollicitons votre soutien matériel*

**Les funérailles chrétiennes  
sont un moment important de prière  
dans la paix et l'espérance.  
Notre paroisse vous accueille  
et vous accompagne le mieux possible,  
afin de vivre ces moments douloureux  
à vos côtés.**

**La communauté vous porte dans la prière.  
La célébration ou le temps de prière  
sont guidés le plus souvent  
par une personne laïque missionnée,  
parfois un prêtre ou un diacre.**

**Il vous est proposé de soutenir  
matériellement l'Église.**

**Laïcs et diacres sont tous bénévoles.  
Cette offrande ne leur est pas destinée,  
non plus qu'aux prêtres,  
dont le traitement est fixe.**

**Merci !**



## DIFFÉRENTES FAÇONS D'AIDER LA PAROISSE ET LE DIOCÈSE

### *Le casuel*



est un don offert pour la préparation et la célébration.  
Ce don est une participation à la vie de l'Église, pour  
la soutenir matériellement et lui permettre de mener  
sa mission.

#### **Offrande souhaitée : 200 €\***

L'honoraire de messe d'après funérailles  
est compris dans ce don.

L'offrande est la même  
pour une célébration ou un temps de prière.

\*Décision des évêques de la Province de Toulouse, le 15 mai 2025.



### *La quête*

est un don offert pendant  
la messe ou la célébration.

Elle manifeste la solidarité et la communion  
pour la vie de votre paroisse.

Grâce à elle, la paroisse peut payer ses dépenses  
courantes : assurances, électricité, chauffage...

Le jour des funérailles, la quête est destinée à  
soutenir la vie du diocèse.

#### **Offrande préconisée : 2 €**

*Nous vous exprimons  
notre reconnaissance  
pour votre soutien.*

### *L'offrande de messe*

est un don offert pour confier une intention  
particulière à la prière de la communauté chrétienne

- pour une personne malade ou une personne défunte
- pour notre famille et la vie du monde,  
à l'occasion de tel ou tel événement
- pour un événement de la vie :  
naissance, baptême, fiançailles, mariage,  
anniversaire de mariage...



#### **Offrande : 18 €**

### *Les frais paroissiaux*

Chaque année, les paroisses lancent un appel  
pour soutenir leurs charges et éventuellement  
tel ou tel projet de la communauté.

Répondre à cet appel est une façon très concrète  
de participer à la vie paroissiale.

### *Le denier*



est un don fait à l'Église diocésaine pour soutenir  
sa présence et sa vie sur tout le territoire, notamment  
à travers les prêtres et un certain nombre de laïcs  
missionnés salariés.

Le denier est une offrande libre.  
Chaque année, on est appelé  
à renouveler cette offrande.

Si vous êtes imposable,  
ce don est déductible à 66%  
du montant de votre impôt.

